

Conditions d'accès:

Toute personne possédant le Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré (**CESI ou C2D**).

Ou toute autre personne sur base **d'un test écrit** en français (synthèse d'un texte écrit et questions de fond, ainsi qu'exprimer un commentaire personnel) et en mathématiques (les 4 opérations fondamentales, la règle de trois, mesures et conversions, et aires et volumes des formes géométriques simples).

Prix du module de formation :

Les droits d'inscription sont calculés par la Communauté française comme suit :

- * 29 euro de forfait inscription
- * 15.60 euro de cours et encadrement (0.26 euro par période de cours)

—> de nombreuses exemptions sont prévues par la législation en fonction de votre situation personnelle (demandeur d'emploi inoccupé, chômeur, handicap, bénéficiaire du revenu d'intégration sociale, ..), n'hésitez pas à vous informer!

En outre, l'établissement réclame 15 euro de frais administratif.



**TOUTES NOS FORMATIONS SONT RECONNUES PAR
L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**A L'ISSUE DE CHACUNE D'ELLES, VOUS
RECEVREZ UNE ATTESTATION OU UN
CERTIFICAT HOMOLOGUÉ .**



BRUXELLES 2022-2023

COURS D'INITIATION A L'INFORMATIQUE



**Boulevard de l'Abattoir 27-28
5^{ème} étage**

1000 BRUXELLES

02/209.23.23 de 9h30 à 12h00

Sauf le vendredi matin

info@cfcs-vf.eu

Site internet : www.cfcs-vf.eu

Formations en initiation à l'informatique organisées au CFCS, Boulevard de

l'Abattoir, 28 à 1000 BXL

OBJECTIFS DU MODULE DE COURS :

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de :

- ◆ s'initier aux techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques ;
- ◆ rechercher et recueillir des informations ;
- ◆ communiquer avec un logiciel de messagerie ;
- ◆ réaliser et présenter des documents simples à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.

PROGRAMME DU MODULE DE COURS :

Pour l'initiation à l'informatique :

- ◆ appréhender le fonctionnement d'un ordinateur et de ses périphériques ;
- ◆ mettre en route le système informatique ;
- ◆ mettre en œuvre des fonctionnalités de base du système d'exploitation ;
- ◆ gérer des fichiers et des dossiers (création, copie, suppression, recherche, déplacement, tri, changement de nom, impression) ;
- ◆ personnaliser l'interface ;
- ◆ clôturer une session de travail ;

Pour de l'initiation à la messagerie :

- ◆ appréhender le fonctionnement d'une messagerie électronique et ses différentes possibilités ;
- ◆ recevoir, consulter, transférer un message et ses pièces jointes ;
- ◆ créer, mettre en forme et envoyer un message ;
- ◆ envoyer, recevoir et sauvegarder un fichier associé à un message ;
- ◆ gérer ses messages.

Pour l'initiation à internet :

- ◆ appréhender le fonctionnement d'Internet ;
- ◆ identifier les éléments constituant une adresse Internet et accéder à des sites sur base de celle-ci ;
- ◆ rechercher de l'information en utilisant un navigateur et un moteur de recherche ;
- ◆ sélectionner et copier des éléments (image, texte...);
- ◆ créer et supprimer un favori ;
- ◆ utiliser des Drive et Cloud ;
- ◆ partager des informations grâce aux applications moteur de recherche ;
- ◆ appréhender les dangers d'Internet et adopter des comportements responsables (composition et changement des mots de passe, téléchargements, sites de confiance, Spams, social engineering) ;

Pour de l'initiation à du traitement de texte :

- ◆ créer, rechercher, ouvrir ou modifier un document simple ;
- ◆ effectuer une mise en forme simple d'un texte ou d'un document ;
- ◆ automatiser les tâches grâce aux styles ;
- ◆ transférer du contenu (copier/coller d'éléments internes et externes au document) ;
- ◆ créer et manipuler un tableau dans un document ;
- ◆ insérer des images et autres objets ;
- ◆ enregistrer un document et de paramétrer son impression ;

HORAIRE DE COURS :

Les cours se donnent durant le mois de
janvier 2023

Séances prévues les:

9, 11,12, 16, 18, 19, 25, 26 et 30

de 9h à 16h30

sauf le mercredi jusque 12h30

Le test d'entrée (si pas le titre requis

Cfr. Condition d'accès) se fera :

Le 05/12/22 à 9h30

